

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM NICE GARNIER, 28 BOULEVARD JOSEPH GARNIER 06000 NICE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 2 000,00 €.

Madame Anne CIRASA, représentant de la société AA24 S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 27 AVENUE MALAUSSENA 06000 NICE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Madame Anne CIRASA	70	700 €
Madame Anaïs COULAIS	30	300 €
Monsieur Cédric CIRASA	70	700 €
Monsieur Michel VENTURI	30	300 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

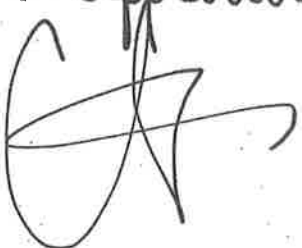
La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 03 juin 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Stéphanie THUIN
Chargée d'Affaires Professionnels

JST14

Lu et approuvé


Crédit Mutuel
NICE - GARNIER
28 bd Joseph Garnier - 06000 NICE
Tél. 04 92 01 07 62 - Fax 04 93 98 51 69
SIRET : 512 936 071 00012

